

**CS COMMUNICATION & SYSTEMES
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 6 306 582 euros
SIEGE SOCIAL : 54-56, avenue Hoche, 75008 PARIS
RCS PARIS 692.000.946**

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUILLET 2013 A 10 H

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce relatives aux attributions gratuites d'actions consenties par notre société.

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS CONSENTIE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Notre société n'a pas attribué d'actions gratuites au cours de l'exercice 2012.

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES DU 28 AVRIL 2008

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2011 a arrêté à 4 588 actions, le nombre d'actions gratuites finalement attribuées conformément aux conditions de performance à atteindre, à l'issue de la période d'acquisition, soit le 28 avril 2010.

Cette attribution était assortie d'une obligation de conservation des actions pendant une période de deux ans à l'issue de l'expiration de la période d'acquisition, soit jusqu'au 28 avril 2012.

Le Conseil d'Administration